L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

Entre les rues Bienville

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 31 MARS 1863

BUREAUX, No. 73 rue de Chartres.

Nouvelle-Orléans :
MARDI MATIN, 31 MARS.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par le Shériff—Continuation de la vente rue du Canal No 137.

Par E. Roger & Co, à leurs salles d'encan, rue de la Vieille Levée—Grande vente de marchandises sèches.

Par D. E. Murphy, à midi, au Nouveau Bassin, rue Josephine—19 balles de coton.—Et au No 95, rue de la Vieille Levée—Fèves rouges.

Par J. B. Crozat, à onze heures, dans la rue Royale No 94,—Meubles.

Par R. B. Sykes, à 10 heures, dans la rue des Magasins No 61—Cafétan, porc mess, épaules, papier de tapisserie, etc.

Par E. Scott, à 10 heures, dans sa salle d'encan, rue des Magasins No 54—Ale et porter, vin rouge, chocolat, café, installation de gaz, etc.

Par D. E. Murphy, à 10 heures, dans la rue Front, No 37—Meubles.—A 10 heures et demie, au coin des rues Notre-Dame et Tchoupitoulas—Jambons.

Par J. P. Holmes, à onze heures, dans ses salles d'encan, rue des Magasins Nos 27 et 29, encoignure Gravier—Thés, jambons, clous, etc.

Par R. T. Montgomery, à onze heures dans la rue du Camp No 89—Nattes de Canton, tablieur à l'hâtre, etc.—A onze heures et demie, dans la rue du Camp No 64—Avoine de choix.—A midi, dans la rue du Camp No 68—Oeufs, farine, tabac, sel, balais, whisky, eau-de-vie, etc.

De Port Royal et du Golfe.

Capture probable d'une expédition insurrectionnelle de nègres.

Un correspondant de Port Royal écrit au *World* de New York, sous la date du 14 :

Un malheur n'arrive jamais seul. Jeudi soir un steamer arriva de Fernandina avec des rapports indiquant que la force de 1000 nègres, qui avait remonté la rivière St Mary, le 4 mars, a subi une nouvelle défaite et a été probablement forcée de se rendre.

On se rappelle que ce détachement de nègres était chargé de distribuer plusieurs milliers de mousquets aux esclaves qu'on pourrait insurger. Si le rapport est vrai, les nègres et leurs commandants, le colonel Higginson et Montgomery, ont tous été massacrés ou bien ils ont probablement été fusillés conformément à la proclamation de Jeff Davis en représailles de la proclamation d'émancipation.

Affaires dans le Golfe.

Le steamer fédéral, *Union*, a commencé avec les glaces suivantes : Velasco, Galveston, Sabine Pass, Ship Island, Mobile, St. Andrews, Pensacola, St. Joseph, St George aux passes, St. Marks, Cedar Keys, Tampa Bay, Charlotte Harbor, Key West, New Inlet, et est arrivé à Port Royal le 13. Il est parti le lendemain et a communiqué avec la flotte devant Charleston et Hampton Roads. Le steamer est Etats-Unis, *Florida*, est arrivé devant Charleston avec le navire blindé *Nantucket* à sa remorque. La température était douce et agréable.

L'*Union* était parti de New-York le 24 janvier avec des approvisionnements pour les escadres du blocus. Il a ramené 180 malades et marins débarqués.

Deux hommes échappés le 17 de la canonnière confédérée *Selma*, mouillée dans la baie de Mobile, rapportent que les forces du 19 à Mobile sont séparées par un canal de 7,000 hommes sous le commandement du général Buckner. Les forces navales, sous les ordres de l'amiral Buchanan, se composent de trois canonnières de bois portant 10 canons chacune : savoir, le *Gaines* capitaine Thomas Jones ; le *Morgan*, capitaine Blair ; le *Selma*, capitaine H. Murphy ; le centre, *Alert*, sous un lieutenant ; le bélier *Baltic*, capitaine Johnson.

Une frégate de 50 canons est en voie de construction à Selma. Deux béliers sont prêts et deux autres presque finis.

Mobile a pour défenses le fort Gaines, à l'île Dauphin, armé de 22 canons ; le fort Morgan, sur la terre ferme, armé de 3 canons. A l'embouchure de la rivière Espagnole il y a une batterie blindée portant des canons de 11 et 12 pouces et à Dog River une formidable batterie de terre commandée le 17 mars.

Marche sur l'expédition de l'Yazoo.

Cairo, 18 mars—Cette ville est pleine de rumeurs sur l'expédition de la rivière Yazoo. La convoyeuse dit il y a eu une collision est générale. On attend avec une grande anxiété à Memphis les arrivages de la rivière Yazoo ou de la petite Young.

Cairo, 18 mars, 11 h. du soir—Des avis de Fort Pillow jusqu'au 13 disent que la capture d'Yazoo City est exagérée. On dément le rapport sur la capture des transports rebelles. Quelques rebelles venus de Vicksburg, le 12, pour couper la levée, ont été pris.

De Washington.

Les correspondances adressées de là au *World* disent que pendant que la presse anglaise critique sévèrement la lettre du secrétaire Seward, par laquelle il refuse d'accéder aux propositions pacifiques de la France, il est fort remarquable qu'on se soit abstenu en France de tout commentaire hostile au gouvernement fédéral, soit dans la presse officielle soit dans la presse mécontente.

Le département d'Etat ne refuse pas des passe-ports à ceux qui veulent s'en aller, mais il fait qu'il force-le en exécutant pour le cas où l'intérêt subséquemment désignés par le sort comme concrète partante.

Nouvelles de Rio Grande.

Le steamer des Etats Unis *Honduras* est arrivé dimanche du Rio Grande avec 260 réfugiés du Texas. L'*Era* publie des nouvelles qui lui ont été communiquées par des réfugiés ; en voici la substance :

Dans la matinée du 15 mars, 150 Texiens ont traversé le Rio Grande à son embouchure et ont capturé sur le territoire mexicain le colonel E. J. Davis et le capitaine W. W. M. Cluggage, du 1er régiment de cavalerie de Texas, avec six et trois soldats. Environ 150 réfugiés attendaient à cet endroit pour s'embarquer sur le *Honduras*, mais le mauvais temps les en empêchait. Le lieutenant Rudizki et le capitaine Hudson parvinrent à gagner le steamer et ne rendirent à Galveston d'où ils revinrent avec le barque *Arthur*.

Sur la demande des autorités mexicaines, le colonel Davis et les trois soldats enlevés furent rendus le 15, et renvoyés à Matamoras. Le capitaine Montgomery fut pris et rendu et on refuse de dire où il était. Des avis particuliers disent qu'il a été pendu. Après le retour des prisonniers les réfugiés s'embarquèrent à bord du steamer Environ 75 autres réfugiés sont restés à Matamoras.

Le 13 mars, l'*Era*, amené de Galveston, jeta deux bombes dans les quartiers des rebelles dans la nuit du 25 au moment du départ du *Honduras*.

Le New Jersey et la guerre.

ADOPTION DES RESOLUTIONS DE PAIX.

Voici le texte de ces résolutions votées par 38 contre 13 par l'assemblée générale du New Jersey dans la soirée du 17 mars :

1—Il est résolu que cet Etat en répondant promptement aux appels du président des Etats Unis, a commencé, conformément, et pendant la guerre, de mettre ses troupes et les moyens de soutenir le pouvoir et la dignité du gouvernement fédéral, a ses et a sa conscience dans les professions et déclarations du président des Etats Unis dans son discours inaugural et dans les résolutions passées par le Congrès le 25 juillet 1861, où, entre autres choses, il fut déclaré que la guerre n'est pas faite pour la conquête ou l'extermination ou pour intervenir dans les droits et les institutions établies des Etats, mais pour maintenir et défendre la suprématie de la Constitution, avec les droits que les Etats et territoires ont assurés au gouvernement fédéral, et aussi dans des limites nettement déterminées, sont nommés à la rigueur et à la sévérité de la loi militaire ;

Contre la domination du pouvoir militaire sur la loi civile dans les Etats territoires ou districts non insurgés.

Contre toutes les arrestations sans warrants, contre la suspension du *writ d'habeas corpus* dans les Etats en rébellion autrement le gouvernement fédéral, où le pouvoir de suspendre le *writ* est conféré par la Constitution au Congrès, et contre l'exercice du pouvoir par les officiers civils et militaires, comme le président des Etats-Unis, sans aucun intervention dans les droits et les libertés des citoyens.

2—Il est résolu que cet Etat n'a pas d'intention de nier ou de restreindre les droits des Etats de la Union et de la Constitution n'a été entachée d'aucune tache d'infidélité, de bigoterie, de nationalisme ou de partisanerie, en vue maintenant de la foi originellement engagée, des dangers de ses frères qui ont marqué les pas d'une politique stable, qui a change et qui change, et des imminents dangers qui menacent notre existence nationale, il invite le président des Etats Unis à revoir à la politique originelle de l'administration, comme le seul moyen, avec la grâce Dieu, de réunir les Etats adhérents, de restaurer l'Union et de sauver la nation.

3—Il est résolu que c'est le sentiment bien marqué du peuple de cet Etat que le pouvoir de la guerre doit les limites de la Constitution et ne saurait dépasser les ces, et que tout exercice du pouvoir, sous quelque prétexte que ce soit, est déjà du pouvoir conféré par la Constitution, et sans aucune raison justificative ; et quoique cette est tolérée sous rencontrant, elle dans par amener la destruction des libertés du peuple et la mort de la république ; et, par conséquent afin que dans tous événement, le sentiment ferme et bienvenu du peuple de New Jersey soit connu et prévalant, nous adressons, comme en somme bien générale, tous ses représentants, et aussi au gouvernement fédéral notre solennelle

PROTESTATION

contre une guerre faite aux Etats insurgés pour le rétablissement de projets inconstitutionnels en dehors du pouvoir de partir ;

Contre une guerre qui a pour objet la conquête, ou bien la mort de leur de les réduire à une condition de territoire ;

Contre les prétentions de toutes sources par lesquelles nous portons de la suprématie militaire, les pouvoirs du président des Etats et territoires du gouvernement fédéral, et aussi au gouvernement fédéral, et au-delà des limites nettement déterminées, sont soumis à la rigueur et à la sévérité de la loi militaire ;

Contre la domination du pouvoir militaire sur la loi civile dans les Etats territoires ou districts non insurgés.

Contre toutes les arrestations sans warrants, contre la suspension du *writ d'habeas corpus* dans les Etats en rébellion autrement le gouvernement fédéral, où le pouvoir de suspendre le *writ* est conféré par la Constitution au Congrès, et contre l'exercice du pouvoir par les officiers civils et militaires, comme le président des Etats-Unis, sans aucune intervention dans les droits et les libertés des citoyens.

Contre le droit de sécession tel qu'il est publiquement admis par l'action du Congrès en admettant comme nouvel Etat une portion de l'Etat de la Virginie ;

Contre le pouvoir assumé dans la proclamation du président, faite en janvier 1863, par laquelle tous les esclaves dans certains Etats ou certaines parties d'Etats sont pour toujours libres ; et contre l'emploi du trésor public pour l'émancipation des esclaves et pour leur entretien.

Contre tout pouvoir exercé par le gouvernement fédéral sans justification constitutionnelle précise—réaffirmant que les pouvoirs non délégués aux Etats Unis par la Constitution ni interdits par elle aux Etats, sont réservés respectivement aux Etats ou au peuple.

4. Et il est résolu que la promptitude dans exemple avec laquelle le New Jersey a répondu aux appels du Président et du Congrès, pour la levée des troupes et des moyens financiers n'a été inspirée par aucune animosité intente contre les Etats du Sud ou les droits de ses habitants ; par aucune dépossession de les priver d'aucun de leurs droits, de leurs privilèges, de leurs propriétés, mais simplement par le désir d'aider à maintenir, comme cela est dans son devoir, la suprématie de la constitution fédérale ; et si son dévouement à l'union des Etats, à la dignité et au pouvoir du gouvernement fédéral ne saurait tier, cet Etat n'en a pas moins toujours voulu terminer pacifiquement et honorablement cette guerre non nécessaire dans son origine, horrible dans sa continuation et désormais dangereuse pour la liberté de tous.

5. Et il est résolu que la Législature de l'Etat du New Jersey croit que la négociation de commissaires de la part du gouvernement fédéral pour se réunir avec des commissaires parellèlement nommés par les Etats insurgés, dans le but de fixer un lieu convenable afin de constater quel plan, conforme à l'honneur et à la dignité du gouvernement national, et par lequel la guerre civile actuelle serait mise à fin, pourrait être adopté ; et que cette démarche loin d'être indigne de l'honneur, de la dignité, et de l'intégrité du gouvernement fédéral, serait au indice de l'esprit qui anime les Etats adhérents et de leur à nous fraterniser mutuellement avec nos frères, dans l'espoir que les Etats du Sud répondraient à ces indices de paix en croyant qu'avec la volonté de Dieu de grands bénéfices résulteraient de cette conférence, nous recommandons vivement le sujet à la considération du gouvernement des Etats-Unis et nous demandons sa coopération

6—Il est résolu que Son Excellence le gouverneur soit requis d'adresser des copies de ces résolutions au gouvernement des Etats-Unis, à nos sénateurs et représentants au Congrès, et aux gouverneurs et législatures des Etats frères avec la prière qu'ils donnent au sujet leur attention sérieuse et immédiate.

7—Et il est résolu que l'Etat du New-Jersey s'engage à donner à ce sujet une attention assez prompte pour qu'il produise un effet pratique, dès maintenant après le concours ou la coopération des gouvernements et des législatures des autres Etats.

NOUVELLES DES ATTAKAPAS—L'*Era* a reçu un numéro du *Planters Banner* publié à Franklin, dans les Attakapas. Il contient un ordre du général Sibley pour la saisie de tous les bœufs vides pour l'usage du gouvernement, un article contre le gouverneur Moore, un autre pour engager les planteurs à cultiver des céréales et à élever des bestiaux, et des extraits sans intérêts des journaux du Texas.

THEATRE DE L'OPERA—C'est ce soir que doit avoir lieu la représentation au bénéfice de M. Isidore Newning. L'opéra de *Lucie de Lammermoor*, et le nom de M. J. Olivera, l'habile violoniste, suffisent pour attirer la foule.

LE ROANOKE—Ce steamer a remis à dimanche, 5 avril, son départ pour New-York et la Havane.

BERNARD TURPIN—Voir l'annonce de M. Bernard Turpin, No 93 rue de la Vieille Levée.

CHRONIQUE LOCALE.

COUR PROVISOIRE DES ETATS UNIS.—*Lundi matin*—Snodgrass contre T. A. Adams.—Le juge a rendu un décret. Le demandeur soutient qu'une vente de toile d'emballage fut annulée et que l'argent lui fût remboursé. Il se fondait sur ce que l'article était sujet aux droits de douane des Etats Unis et avait été saisi par des officiers du gouvernement. La toile avait été importée ici, vendue et livrée sous le régime confédéré ; les droits avaient été payés à leur tour lors du recouvrement à la douane. Les preuves n'établissent pas, dit le tribunal, au jugé des deux gouvernements ces droits ont été payés, mais seulement que le montant en fut remis à M. Hatch qui remplissait alors les fonctions de collecteur et avait été nommé par le gouvernement des Etats Unis.

Quoi qu'il en soit, les droits furent payés aux autorités de l'époque, à la personne qui, apparemment, pouvait les recevoir. On ne prétend pas qu'il y eût eu de changement dans les relations du collecteur avec l'un ou l'autre des deux gouvernements après l'importation et avant le paiement. Les faits ainsi posés, le paiement n'était il pas valide, quel que soit le gouvernement qui ait reçu ? Le demandeur doit prouver que le gouvernement a le droit de retirer la toile et pour cela il lui faut prouver qu'elle appartenait à un droit qui il a été acquitté. "Je ne vois pas, dit le juge en terminant, que la réclamation du gouvernement soit bien fondée, je crois qu'elle ne l'est pas et que conséquemment le demandeur n'a pas établi l'invalidité du titre qu'il a reçu du défendeur."

LA TISIPHONE—Nous apprenons que le vapeur de guerre français *Tisiphone* est arrivé ici, il y a quelques heures, pour la Havane. Il restera quelques jours dans ce dernier port où l'attend le contre-amiral Reynaud, et revlendra à la Nlle-Orléans.

DOUBLE ACCIDENT—Un double accident est survenu dimanche dernier a bord du navire français *Tisiphone* et du steamer de guerre anglais *Styx*. Il est toujours malaisé de calculer de ces événements dans le fleuve, et tous deux se sont noyés, malgré tous les efforts faits pour les sauver.

QUETE—On sait qu'il a été fait une quête, vendredi dernier, à la Cathédrale, pendant la messe solennelle qu'on y célébrait ce jour-là pour demander à Dieu la cessation de la guerre. Cette quête a produit une somme de $400 qui sera répartie parmi les pauvres.

VOL D'ARGENTERIE—On a volé de l'argenterie, dans la nuit de samedi à dimanche, chez M. J. M. Lapeyre, au coin des rues St-Anne et St-Claude. Les soupçons se sont arrêtés de suite sur le célèbre Sam. S Smith, qui a été arrêté emportant deux corbeilles à fruits, trois théières, une cafetière.

P. S.—Nous apprenons que Smith s'est vu mettre la main au collet au moment où il quittait le théâtre de son dernier exploit.

AUTRE VOL—Des voleurs sont entrés, avec effraction, hier matin, vers cinq heures, dans le magasin de MM. Bocque & Roux, 2ème District ; ils ont emporté des marchandises évaluées à quatre cents piastres.

La police n'a pas encore opéré d'arrestation.

COUR PREVOTALE.—*Lundi matin*—Appolinis Brown, qui était si souffrante et si faible qu'elle n'est affaissée sur elle-même en entrant dans l'enceinte de cette réservée aux prisonniers, était accusée d'avoir mis la feu à une maison du Front Levee (No 131) qu'elle habite avec d'autres personnes. On a trouvé sur elle, dans un linge plus de l'escalier extérieur. Elle a déclaré qu'elle était au lit dans le moment et il n'y a pas eu de preuves contre elle. Le magistrat a ordonné sa mise en liberté.

Kelise Grégoire, jeune femme de couleur, a été condamnée à trois mois de prison pour s'être approprié de l'argent et du linge qu'il avait obtenus en promettant à une dame qu'il remettrait le tout à son fils, au fort Pickens.

Un jeune homme au visage timide était traduit devant le magistrat sur la demande d'une femme qui l'accusait d'avoir, à dix-sept ans, pris une jeune fille habile, plus "smart" que lui. La plainte reposait sur un petit enfant dont la plaignante attribuait la paternité au rougissant jeune homme.

Ce dernier, paraît-il, avait été condamné par le juge Bell, à passer à la mère dix piastres par mois. Il ne s'était point conformé à cet ordre. Rassuré par un papier dans lequel la jeune femme renonçait à ses droits, l'accusé s'était marié. Le juge n'a pas voulu revenir sur la question de paternité que le juge Bell avait décidée, mais il a maintenu le décret quant aux dix piastres par mois.

SAISIE—Un mousquet appartenant à un membre de Home Guard a été saisi dans le Deuxième District.

Le propriétaire avait voulu s'en servir pour empêcher M. Mc Mahon, constable du cinquième juge de paix d'exécuter un ordre.

ARTICLES PROHIBES.—John Walsh, était accusé, hier, d'avoir chez lui, à l'extrémité du chemin de fer Pontchartrain, au Lac des articles prohibés—des fournitures de bureaux, du café &c., et un fusil de chasse. Il a reçu qu'il les avait transportés du dépôt pour en vendre et ignorait ce que celui-ci avait été fait ces choses.

L'interrogatoire a été remis à un autre jour à cause de l'absence de quelques témoins.

QUESTION DE LICENCE—P. Ugarte a comparu devant le Prévôt pour avoir vendu des figures dans les rues sans être muni de la licence de paquetage. Il a prouvé qu'au moment de son arrestation il appartenait à une personne qui l'emploie, huit boîtes de cigares qu'il avait faites chez lui.

Le magistrat l'a condamné à dix piastres d'amende parce qu'il n'avait aucune licence qualitative.

LES BOUQUETIERS—Trois hommes ont été condamnés chacun à trois piastres d'amende pour avoir violé l'ordonnance qui défend de passer sur les trottoirs avec des bouquets.

AVIS.

☞ Le steamer ROANOKE, arrivé de New York et de la Havane, sera prêt à partir pour la ville de Vera Cruz le 5 avril. Les connaissements sont avant le vendredi, jours marchandises, attendu qu'il n'en sera pas reçu après le 5 avril. Les passagers qui désirent obtenir des billets de passage sur le steamer ROANOKE, pour la Vera Cruz, ou pour la Havane, le feront qu'à partir d'aujourd'hui. Pour fret ou passage, s'adresser à

WARNECKE & Co
26 mars—3f Agents

En dédouanement.

CRÊPE sous cafés Rio prima.
10 paniers champagne Pommery.
100 caisses Bordeaux Medoc, Sauterne.
10 fûts de huile d'olive Gorgonzola.
10 fûts de huile de Provence.
Pour le transit et le dédouanement.
S'adresser à LAHATA FRERES,
26 mars—3f 24 et 26 rue Bienville.

EDITION D'HIER SOIR.

Proposition de M. Conrad pour la paix.

Le Journal of Commerce reproduit du *Richmond Dispatch* la résolution présentée par M. Conrad, représentant de la Louisiane, dans la séance du Congrès confédéré du 11 mars :

"Attendu que l'administration actuelle des Etats-Unis, par son mépris ouvré pour toutes les barrières constitutionnelles, par ses efforts persistants pour renverser les institutions de ces Etats, et par la guerre féroce qu'elle fait dans ce but, a plus que réalisé les plus graves appréhensions de notre peuple, et a pleinement justifié la sagesse et la prévision qu'il a montrées en évitant, par une séparation opportune de l'Union, les calamités qu'une plus longue continuation aurait rendues inévitable ; et attendu qu'une partie du peuple des Etats-Unis a récemment manifesté sa désapprobation de la guerre, de leurs droits, de leurs privilèges, de leurs propriétés, mais simplement par le désir d'aider à maintenir, comme cela est dans son devoir, la suprématie de la constitution fédérale ; et si son dévouement à l'union des Etats, à la dignité et au pouvoir du gouvernement fédéral ne saurait tier, cet Etat n'en a pas moins toujours voulu terminer pacifiquement et honorablement cette guerre non nécessaire dans son origine, horrible dans sa continuation et désormais dangereuse pour la liberté de tous.

5. Et il est résolu que la Législature de l'Etat du New Jersey croit que la négociation de commissaires de la part du gouvernement fédéral pour se réunir avec des commissaires parellèlement nommés par les Etats insurgés, dans le but de fixer un lieu convenable afin de constater quel plan, conforme à l'honneur et à la dignité du gouvernement national, et par lequel la guerre civile actuelle serait mise à fin, pourrait être adopté ; et que cette démarche loin d'être indigne de l'honneur, de la dignité, et de l'intégrité du gouvernement fédéral, serait au indice de l'esprit qui anime les Etats adhérents et de leur à nous fraterniser mutuellement avec nos frères, dans l'espoir que les Etats du Sud répondraient à ces indices de paix en croyant qu'avec la volonté de Dieu de grands bénéfices résulteraient de cette conférence, nous recommandons vivement le sujet à la considération du gouvernement des Etats-Unis et nous demandons sa coopération

6—Il est résolu que Son Excellence le gouverneur soit requis d'adresser des copies de ces résolutions au gouvernement des Etats-Unis, à nos sénateurs et représentants au Congrès, et aux gouverneurs et législatures des Etats frères avec la prière qu'ils donnent au sujet leur attention sérieuse et immédiate.

7—Et il est résolu que l'Etat du New-Jersey s'engage à donner à ce sujet une attention assez prompte pour qu'il produise un effet pratique, dès maintenant après le concours ou la coopération des gouvernements et des législatures des autres Etats.

Nouvelles du Nord
D'UN JOUR PLUS RECENTES.

Un journal de New York du 19 mars a été reçu en ville. Il contient des nouvelles du combat qui a eu lieu entre la cavalerie confédérée et la cavalerie fédérale sur le Rappahanock, et dont il a été question dans les nouvelles du Sud. Les rapports fédéraux représentent cette affaire comme une victoire sur Fitzburgh Lee et Stuart andie que les rapports du Sud disent le contraire. Le combat n'a pas dépassé les proportions d'une escarmouche.

Une dépêche de la forteresse Monroe du 18 dit qu'on s'est battu sur la rivière Blackwater et que les rebelles ont attaqué Newbern et ont été repoussés.

Cette dépêche dit aussi que la ville de Mexico a été prise par les Français ; mais nous avons de la Havane qui vont jusqu'au 24 ne donnent aucune nouvelle du Mexique.

L'assemblée du New-Jersey a passé les résolutions pour la paix dont nous avons déjà donné le texte, par 38 voix contre 13.

On annonce la capture d'une expédition de mille nègres envoyés dans l'intérieur de la Floride et qui ont remonté la rivière Ste Mary le 9 mars. Cette expédition avait emporté plusieurs milliers de mousquets pour armer les esclaves.

On suppose que les colonels Higginson et Montgomery et les officiers blancs qui commandaient ces nègres auront été fusillés en vertu de la proclamation de Jeff. Davis.

EXECUTION PROJETEE DE BRIGHAM YOUNG.

Le correspondant du *Philadelphia Inquirer* lui écrit de Washington, sous la date du 17, qu'à un conseil de cabinet, tenu la semaine passée, le général Nye, Sénateur de Nevada qui était présent, a exprimé l'opinion que l'unique moyen de rétablir l'ordre et la paix dans l'Utah, était d'arrêter les meneurs et de les faire exécuter.

PLANTATION DE COTON—Le *Republican* de St Louis est informé que les habitants du comté de Mississippi préparent deux mille acres de leur riche terre pour y planter du coton. Il paraît que personne dans cette région ne doute du succès de l'entreprise.

LE GENERAL PRICE ET LE MISSOURI.

Les journaux rebelles du Sud, dit le *Times* de N. York, annoncent avec grande satisfaction, que le général Sterling Price a quitté Richmond après avoir obtenu toute l'autorité qu'il désirait pour transporter sur un nouveau théâtre. Cela veut dire, sans doute, que le général Price doit être transféré au département Ouest du fleuve Mississippi, où on espère que les généraux Hindman et Hindman sont rappelés vers l'Est, ce qui laisserait le département de l'Ouest sans chef, à moins que Price n'en prenne le commandement. D'après cela, Price et Kirby Smith ont été choisis par le gouvernement confédéré pour relever la cause de la rébellion, et aventurer par Hindman. Cette nouvelle disposition doit appeler l'attention du gouvernement fédéral S Price, plus qu'aucun autre, a la confiance de la population rebelle de l'Ouest et du Sud Ouest. Le dévouement de cette population à l'homme s'est maintenu par la pensée qu'il avait été discrédité par le gouvernement rebelle d'une manière systématique et persistante. Si quelqu'un peut faire quelque chose en Louisiane, dans l'Arkansas et le Missouri, c'est certainement le commandant actuel. Il faut donc veiller le Missouri, si Price peut y pénétrer avec quelque chose comme une armée. C'est le commandement qu'il n'a toujours recherché et demandé et c'est la pensée des sécessionistes, qui se trouvent par milliers dans le Missouri, qui, dit le *Times*, a fait de l'homme prédestiné à relever la triomphante bannière de la Confédération du Sud dans ce grand Etat.

UN NOUVEAU JOURNAL A WASHINGTON.

Nous avons reçu du *Journal of Commerce* de New York, le premier numéro du *Constitutional Union*, journal démocrate hebdomadaire publié à Washington et bientôt devant être quotidien. On pourra juger du ton de cette nouvelle feuille par l'article qui suit :

"La raison et la modération ne sont point encore complètement plongées dans la guerre civile, mais encore immergées sur le bord de l'anarchie. C'est la mission haute et sainte de la démocratie de sauver notre bien aimé pays de l'abîme épouvantable où le fanatisme l'a précipité ; et *la démocratie ne doit point et ne peut point faillir*. Déjà, dans les Etats, l'un après l'autre, les masses conservatrices de la démocratie se sont levées dans la majesté de leur force et ont chassé du pouvoir les démagogues qui, pendant deux ans, avaient tout fait pour exciter les passions les plus ignobles et les plus dégradantes de la nature humaine, pour exciter le préjudice de la vie du sang et des trésors de la nation.

"Deux années de gouvernement abolitionniste ont fait toucher le fond du pays et beaucoup de constitutions et de libertés qui y étaient dans sa chute. Le pouvoir exécutif a violé les lois et les droits des citoyens sous le masque républicain, porte des mains violentes sur la constitution et menace d'anéantir les libertés du peuple.

"Les mêmes conservatrices dans tout le pays sont résolues à chasser du pouvoir les usurpateurs, "la main vengeresse a déjà écrit sur le mur de la condamnation fatale", comme la vague puissante de l'Océan, la lourde marée de la démocratie commence à agiter le mer politique et bientôt (le bon vaisseau de l'Etat, maintenu vivé par un équipage de marins forts et indomptables) demeurera paisiblement et heureusement au sein des eaux tranquilles et sous un ciel serein."

SAISIE D'ARTICLES DE CONTREBANDE—Des articles de contrebande pour le Nord, d'une valeur de $3,000, ont été saisis par la police à Philadelphie, il y a quelques jours. C'étaient des aiguilles, de la quinine, beaucoup d'autres médicaments, des instruments de chirurgie, des moulchoirs de fil, &c.

RÉCEPTION FAITE A THADDEUS STEVENS—M. Thaddeus Stevens, ex-chairman du comité des voies et moyens, a harangué ses concitoyens à Lancaster, Pennsylvanie. Lorsqu'il a abordé le sujet de la loi sur les taxes il a été interrompu par une grêle d'outils qui lui ont été lancés par quelques uns de ses auditeurs.

LE CANAL DE VICKSBURG—Nous lisons dans le *World* du 16 mars :

L'Yazoo, raccordé de Vicksburg est arrivé, paraît il, à une fin prématurée. Le canal a été rempli, non par l'eau, mais par la terre et la vase apportées par le fleuve lui-même. Le cours de l'eau grossi, plus puissant que la vase armée d'outils vivers qui cherchaient à changer son lit, a défait en quelques heures l'œuvre de plusieurs mois. Ceci peut être malheureux ou de peu d'importance suivant qui conserve la réduction de Vicksburg. Nous pensons que le général Grant comptait peu sur ce raccourci pour accomplir la besogne qu'il a sur les bras.

GUERRE DANS L'AMERIQUE CENTRALE—Le steamer *Champion*, arrivé récemment d'Aspinwall à New York, a apporté quelques nouvelles de l'Amérique Centrale.

Les hostilités ont commencé entre les républiques de Guatemala et de Salvador. Il y a eu, le 24 février, une bataille sanglante entre une partie des forces du général Carrera et celles de Barrios. Ces dernières, attaquées dans leurs retranchements, ont réussi à repousser l'ennemi en lui faisant perdre deux ou trois cents hommes. Nous n'essaierons pas d'expliquer la cause de cette guerre. Elle diffère peu de celles qui perpétuent l'anarchie et la discorde dans les quatre petites républiques de l'Amérique Centrale.

FEUILLETON.

JEAN DIABLE

PAR PAUL FÉVAL.

VI

MEURTRE PÈRE—(Suite.)

Quand on se remit en marche, M. Besnard fit grands entre ses dents :

—Voilà une belle affaire ! vingt-cinq bras-secs !

Mais cette parole, jalouse resta sans écho. Dix voix au contraire entonnaient de rechef le cantique d'admiration, et Mlle Chaumeron l'aînée disait à sa mère :

—Cette petite Jeanne a encore eu la chance ! Il n'y arrive jamais que pour deux ou passant le pour la Germaine, obligés de marcher derrière, laissa Suzanne et Henri en tête à tête. Elle vit Henri se pencher le temps de dire un seul mot. Quand elle reprit sa place, Suzanne était pâle comme une morte.

—Ma pauvre petite Jeanne, un peu chargée, mais sourianta, qui venait au devant de la caravane, appuyée au bras de Laurent, son frère. Le vieux marquis l'embrassa de tout son cœur. Il l'aimait mieux depuis qu'elle devait la vie à Henri. Mme Tonchard, la tante, vint ensuite remercier le sauveur de sa nièce, mais ces grâces furent loin de recembler à celles que Robert et Laurent avaient rendues dans le bouquet de saules et Mme Touchard termina en disant sèchement :

—La nièce avait peut-être besoin d'une petite leçon pour son imprudence.

Le comte Henri vit que la jeune fille changeait de couleur et que ses paupières frémissaient.

—Mlle Jeanne a-t-elle eu la visite d'un médecin ? demanda-t-il.

Les yeux de Jeanne se ranimèrent au son de cette voix. La veuve Touchard reprit :

—Elle n'a pas même dit un grand merci à M. le comte !

—Ces vœux, murmura Jeanne, si bas que ses vœux eux-mêmes eurent peine à l'entendre, et pourtant je ne suis pas ingrate !

Dans nos habitudes d'aisance françaises, ces mots ne disaient pas assez, mais ils disaient trop pour Laurent, qui regarda sa sœur avec étonnement et inquiétude.

—C'est une toute chargée que vous avez là, ma pauvre Mme Touchard, dit mademoiselle à la tante.

La tante était une femme raide et pincée qui haussa les épaules en répondant :

—Que ne parlez pas de cela, vous sentez bien... mon accident, je leur serais fidèle le compliment dès aujourd'hui.

Dix secondes après, la société tout entière savait le rapport de la tante. Laurent et Jeanne étaient déclarés fiancés officiellement.

Mlle Jeanne, j'ai en outre l'expérience de ma vie sauvage....

Tout en parlant, il avait pris le bras de la jeune fille, que le contact de sa main fit pâlir.

—Elle a peur, elle aussi ! pensait Germaine.

On faisait cercle et chacun regardait avec curiosité. Mademoiselle aînée et le fils Besnard échangèrent une oblique méchante.

—Autrez vous confiance en moi, Mlle Jeanne ? demanda encore Henri avec un sourire plus doux.

—Oui, fit-il répondit tout bas.

—Alors, je vous donnerai ce qu'il faut pour calmer votre fièvre et enlever le poids qui oppresse votre poitrine.

—C'est vrai, murmura Jeanne j'ai comme un poids sur le cœur.

Henri tendit à Robert cette pauvre main toute tremblante et ordonna que la malade fut mise au lit sur le champ, puis, faisant un pas vers la tante.

—Cela ne sera rien, madame, dit il en appuyant sur chaque mot, et votre nièce n'éprouve pendant quelques jours ni inquiétudes ni chagrins d'aucune sorte :

—Oh ne peut pas répondre.... répliqua la veuve presque brutalement.

—Si fait, madame ! interrompit Henri en baissant la voix, mais avec sévérité ; quand vous m'aurez entendu, vous répondrez de tout !

Il ajouta en la dominant du regard :

—J'ai à vous parler d'affaires, madame.

Robert, Laurent et Jeanne regagnaient lentement la maison avec Germaine et miss Temple. La veuve restait bouche béante à regarder Henri. Le cercle, étonné, n'avait entendu que ces derniers mots, *parler d'affaires*.

—Sirier-vous aussi le vocat, monsieur le comte ? s'écria la marquise dont la surprise égalait pour le moins celle de tous.

Henri lui fit de loin un signe de tête souriant.

—Licencié d'Etat, mon père, répliqua t il d'un ton léger, et docteur ès lois de l'université de Cambridge.

En même temps il prit le bras de la veuve et le conduisit à l'écart. La scène avait eu de particulier qu'elle s'agençait et se développait lentement pour tout le monde, personne n'était dans le secret de l'intérêt principal. Vous les avez vus, vous, vous qui allait s'éloignant. Il y avait un contraste singulier entre le noble tout nu de jeune cavalier et la grosse taille disgracieuse de la veuve M. Rotel, second adjoint et homme d'ordre, qui aidait à se rendre compte des choses, calculait et montrait, l'autre, qui, tout à l'heure, était une minute et demie. La veuve, quand elle revint, semblait transfigurée : la méchante expression de son visage avait complètement disparu.

Sur la galante figure de M. le comte, il n'y avait rien, au contraire, qui ressemblât au sourire légèrement moqueur. Il se dirigea vers la maison, pour achever sans doute son office médical.

Le bon Jean Besnard s'était rapproché de Mlle Chaumeron pour trouver à qui parler. Ils furent unanimes à qualifier de fou cet qu'il y avait de l'extraordinaire dans cette affaire.

—Entrez, mesdames et messieurs, dit la veuve Touchard avec un empressement tout simulé ; je ne suis pas du tout dans la tête de vous laisser ainsi dehors. C'était l'inquiétude. Dieu sait ! mes enfants de ma vie ! Je ne dis pas mes filles, je n'aime qu'avec les bras ; et quand j'ai vu revenir ce matin, ma chère petite Jeanne.....

Ah ! seigneur Dieu ! les sueurs m'en percent, rien que d'y penser !

—Mademoiselle Jeanne n'a plus besoin de sommeil ni de soins ; et de silence, ma bonne dame, répliqua le comte Henri, qui redescendait le perron avec Suzanne et Germaine. Nous allons tous prendre congé de vous, mais auparavant, au nom de cette qui ont dû vous veiller sur vos papilles, au nom de Mme Touchard, je vous félicite et je vous remercie.

Il y eut dans le cercle une toute rumeur d'étonnement, qui continuait encore au moment où chacun atteignait le bord de l'eau. Les chevaux, carrioles et char à bancs étaient réunis sous les fourches qui servaient de remise. Jamais énigme pareille n'avait été proposée aux sphinx de la *société* mirementaise !

C'était un miracle, si plus tôt moins. La tante avait été touchée par une baguette magique. Les gens à pied et les chevaux, ceux du char à bancs et ceux en carrioles furent tous du même avis : c'était un miracle.

—Garçon, dit le marquis en remontant le sentier tournant qui conduisait au château, il faudra me mettre au fait de ces autres tactics, qui avait été de prévoir de Bontolon, mon.... n'est-ce pas, Suzanne ?

—Monsieur le comte de Bellange sait bien des choses ! murmura la jeune fille qui essaya de sourire.

—Et que diable as tu dit à cette bonne pour lui faire tant de bien ? reprit le vieillard, voulant en curiosité réelle et trop vive sous le ton de la plaisanterie.

—Mon père, répondit